

Procès-verbal
du conseil d'administration
du 09 décembre 2020

Cette réunion s'est déroulée à la salle de la Mairie.
Le quorum étant atteint, le président ouvre la séance à 17 heures.

présents :
AUBERTIN Guillaume, AUBERTIN Jean-Pierre, BIDAL Hervé, FAVRE Jean-Michel,
GILLOT Corinne, MANNEAU Gilles, PIERNOT Bernard, TABELLION Brigitte

Jean-Pierre AUBERTIN remercie la municipalité pour la mise à disposition de la salle et à tous les présents d'avoir répondu favorablement à son invitation.

Ordre du jour:

- . Approbation du Procès-verbal du CA du 08 septembre 2020
- . Point sur les dossiers en cours
- . Financement de la 2ème tranche de travaux
- . Prospection géophysique
- . Prochaines études de Noémie LENOTRE
- . Etudes historiques en cours
- . Date de la prochaine assemblée générale et ordre du jour
- . Visite des conseillers départementaux

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 08 septembre 2020

Aucune remarque sur le procès-verbal du conseil d'administration du 08 septembre 2020, il est adopté à l'unanimité.

2. Point sur les dossiers en cours

- rencontre avec les représentants du service régional d'archéologie de Lorraine
La rencontre avec Mr MARION responsable du service régional d'archéologie de Lorraine prévue le jeudi 05 novembre dernier sur le site de l'abbaye a été reportée début 2021 en raison de la situation sanitaire actuelle et des mesures gouvernementales mise en place.
Cette rencontre prévue de longue date a pour objet :
 - rôle éventuel de la DRAC dans nos projets
 - suivi du travail de Noémie
 - promotion du site de cette ancienne abbaye
 - conseils

-rencontre avec la DDT88 et la police de l'eau

La rencontre avec Mr DELBECQUE du service environnement de la Direction Départementale des Territoires des Vosges et avec Mr LAFON de la « Police de l'Eau » responsable de l'unité territoriale de la plaine prévue le lundi 02 novembre dernier a été reportée début 2021 en raison de la situation sanitaire actuelle et des mesures gouvernementales mise en place.

Cette rencontre concerne notre intervention sur le lit du ruisseau de Mureau dans le cadre des travaux prévus lors de la 2ème tranche de travaux de sauvegarde des vestiges de l'abbaye.

-rencontre des responsables du lycée Camille CLAUDEL de Remiremont

Initialement prévue le 18 décembre 2020, elle aura lieu le 05 janvier 2021. Ce lycée professionnel prépare des jeunes aux métiers de la pierre. Dans le cadre de leur formation, il pourrait assurer la rénovation de la façade du bâtiment comprenant la porte abbatiale.

-la vie au sein de l'abbaye

Nous sommes toujours à la recherche d'un(e) étudiant(e) en histoire qui dans le cadre de ses études rechercherait à connaître la vie au sein de l'abbaye. La situation actuelle dans les universités n'ai pas du tout favorable à cette recherche.

-notre situation financière

compte-courant :.....	555,77 euros
livret A :.....	5158,51 euros
caisse: toutes la menue monnaie n'a pas été comptée.....	200,00 euros

-relation avec l'association « des amis de La Mothe »

La trésorière de l'association les amis de La Mothe procède à l'étude de différents logiciels de comptabilité respectant le nouveau plan comptable en vigueur depuis le 01 janvier 2020. Elle nous informera sur le plus adapté au fonctionnement d'association comme les nôtres.

-les travaux de nettoyage du site de l'abbaye

Régulièrement avant la mise en place de cette nouvelle période de confinement, les fidèles bénévoles se retrouvaient à « l'abbaye » pour continuer le dégagement des vestiges qui feront l'objet de la prochaine tranche de sauvegarde.

-nombre d'adhérents

pour l'exercice 2020, nous sommes 149 adhérents, cela représente 103 foyers fiscaux
5 anciens adhérents non pas renouvelés leur adhésions
il y a 26 nouvelles adhésions

3. Point sur le financement de la 2ème tranche des travaux de sauvegarde des vestiges

- rappel

le devis initial élaboré par l'entreprise Tollot s'élève à **69 000 euros**
il comprend :

grue :.....	2000 e
échafaudage :.....	4700 e

nettoyage et fusage :.....	12200 e
souterrain :.....	6700 e
maçonnerie des vestiges :.....	29000 e
construction du murs :.....	14400 e

- subvention du Conseil Régional

Le vote d'attribution a eu lieu lors de la commission permanente du 27 novembre 2020. A ce jour la notification écrite ne nous est pas parvenue. Cette subvention devrait s'élever à 20% de la dépense pour les travaux avec un maximum de 13711 euros. La notification écrite nous donnera les conditions d'utilisation.

-subvention du Conseil Départemental des Vosges

Par notification en date du 17 novembre 2020, il nous est attribué une subvention de 5,8% de la dépense des travaux avec un maximum de 4000 euros.

Nous avons à partir du 17.11.2020, 1 an pour notifier le début des travaux et à partir de la date de notification de début des travaux nous avons 1 an pour clore les travaux.

-subvention de la commune de Pargny

Le conseil municipal avait voté une somme de 5000 euros sur le budget 2020. Elle devrait être reconduite sur le budget 2021.

-subvention de la Fondation du Patrimoine

Par notification en date du 24 novembre 2020, la Fondation du Patrimoine nous a attribué une subvention de 2000 euros.

-fonds propre de notre association au 09.12.2020

5158 euros

-souscription au 09.12.2020

3180 euros

au 09.12.2020 :

28 donateurs dont 13 foyers fiscaux adhérents soit 12% des foyers fiscaux adhérents de l'association ont effectué un don

soit au total des recettes au 9.12.2020

33 069 euros

4. Prospection géophysique

Cette étude a été réalisée le 17 juillet 2020, En annexe le rapport de cette opération et quelques photos.

5. projets de Noémie LENOTRE

Pour l'année 2020, elle procédera à une datation de différents éléments de construction de la porterie. Un prélèvement d'éléments de bois a déjà été effectué. Elle effectuera aussi des prélèvements d'éléments archéologiques sur le site de l'abbaye mais propriété de Mr de ROHAN-CHABOT.

Pour l'année 2021 voir 2022, des réflexions sont engagées pour des recherches archéologiques plus poussées.

6. Travaux sur l'histoire

.concernant le village

rappel du travail réalisé par Mme FAVRE Claude et Mr COLON Yvon sur l'histoire de l'école de notre village

.concernant l'abbaye

actuellement consultation des actes notariés concernant la période 1753-1779 effectués par Maître VRIGNOT notaire à Pargny.

7. Prochaine assemblée générale

Les membres du conseil d'administration souhaitent être réalistes concernant la fixation de la date de la prochaine assemblée générale. Conscient de la crise sanitaire actuelle, le conseil décide de faire une entorse aux statuts de l'association et de ne pas organiser l'assemblée générale avant la fin du mois de février 2021. A l'unanimité, il décide de la date du samedi 10 avril 2021. Dans le cas où il serait impossible de rassembler les adhérents, il sera décidé d'utiliser les moyens modernes de communication.

Même si le départ de Samuel est regretté non seulement pour son implication au sein de notre assemblée mais aussi pour l'esprit qu'il insufflait. Désormais il faut assurer sa succession.

A ce jour, l'appel lancé pour le suivi et la maintenance du site internet est vain.

Concernant le poste administrateur, le conseil accepte à l'unanimité la candidature de Madame Noémie LENOTRE. Elle sera proposée lors de la prochaine assemblée générale.

8.visite des conseillers départementaux

A leur demande, nous recevrons le samedi 12 décembre prochain, Madame HUMBERT Dominique et Monsieur LECLERC Simon, conseillers départementaux de notre canton. Mais hélas, encore à cause de la situation sanitaire actuelle, nous sommes obligés de limiter fortement le nombre de participants à 6 personnes : les 2 conseillers départementaux, les 3 membres du bureau et Monsieur Hervé BIDAL en sa qualité de maire de Pargny. Ceci est très regrettable, cela aurait pu être l'occasion de montrer le dynamisme de notre association, mais aussi de mettre à l'honneur les membres les plus actifs, ceci aurait été une petite reconnaissance de leur engagement : ce n'est que partie remise.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil fut clos à 19 heures.

Le secrétaire
Guillaume AUBERTIN

Le Président
Jean-Pierre AUBERTIN